

Demande de prolongation des garanties pour un employé ayant cessé ses fonctions



Assurances

INSTRUCTIONS

Remplissez la formule suivante pour demander la prolongation des garanties pour un employé ayant cessé ses fonctions.

SECTION 1 : RENSEIGNEMENTS SUR L'EMPLOYEUR

Nom du titulaire de la police d'assurance collective :	
Numéro de la police d'assurance collective :	

Une fois votre demande traitée, nous enverrons une lettre officielle par courriel. Envoyez la documentation à :

Nom :		Courriel :	
-------	--	------------	--

SECTION 2 : RENSEIGNEMENTS SUR L'EMPLOYÉ

Veuillez entrer les dates dans le format JJ/MM/AA.

Nom :			
Province de résidence :		Date de naissance :	
Date d'entrée en fonction :		Dernier jour de travail :	

SECTION 3 : GARANTIES AVEC PÉRIODE DE PRÉAVIS OBLIGATOIRE

Les garanties suivantes peuvent être résiliées à la date de cessation d'emploi de l'employé ou à la fin de la période prévue par la Loi sur les normes d'emploi. Sélectionnez toutes les garanties applicables et entrez la date de prolongation.

Invalidité de courte durée	☐	Prolonger jusqu'à 23 h 59 le	
Invalidité de longue durée	☐	Prolonger jusqu'à 23 h 59 le	
Vie facultative	☐	Prolonger jusqu'à 23 h 59 le	

SECTION 4 : GARANTIES PROLONGÉES AU-DELÀ DE LA PÉRIODE DE PRÉAVIS OBLIGATOIRE

Sélectionnez toutes les garanties applicables et entrez la date de prolongation.

Assurance collective maladies graves	☐	Prolonger jusqu'à 23 h 59 le	
Assurance vie collective et assurance vie des personnes à charge	☐	Prolonger jusqu'à 23 h 59 le	
Assurances décès et mutilation accidentels	☐	Prolonger jusqu'à 23 h 59 le	
Assurance maladie complémentaire et soins dentaires	☐	Prolonger jusqu'à 23 h 59 le	
Compte crédit santé	☐	Prolonger jusqu'à 23 h 59 le	

Compte crédit bien-être	☐	Prolonger jusqu'à 23 h 59 le	
Assurance maladie complémentaire – Services administratifs seulement	☐	Prolonger jusqu'à 23 h 59 le	
Soins dentaires – Services administratifs seulement	☐	Prolonger jusqu'à 23 h 59 le	
Recommandation de paiement – Invalidité de courte durée	☐	Prolonger jusqu'à 23 h 59 le	
Soins de santé virtuels Maple	☐	Prolonger jusqu'à 23 h 59 le	

SECTION 5 : ÉTABLISSEMENT STANDARD GARANTI (ESG)

Sélectionnez la garantie suivante, s'il y a lieu, et entrez la date de prolongation.

Établissement standard garanti (ESG) :	☐	Prolonger jusqu'à 23 h 59 le	
--	--------------------------	------------------------------	--

DÉCLARATION :

La demande doit être étudiée et approuvée par RBC Assurances®. Les politiques et les pratiques relatives à la prolongation des garanties après la cessation d'emploi peuvent être modifiées sans préavis.

PROCHAINES ÉTAPES :

Faites parvenir ce formulaire dûment rempli par courriel à l'Équipe modifications de contrat de RBC Assurances (plc@rbc.com).
N'oubliez pas de mettre en copie votre spécialiste, Relation clientèle.

Compagnie d'assurance vie RBC
CP 1840, Mississauga ON L4Y 4H0, 1-866-264-2173
www.rbcassurances.com